

Sixième conférence Africaine sur la population
Ouagadougou –Burkina Faso, 5-9 décembre 2011
La population africaine : passé, présent et futur

Sous-thème : enfants, jeunes, et transition vers l'âge adulte

Le travail des enfants au Burkina Faso : à la recherche des facteurs explicatifs

Mady OUEDRAOGO

Démographe à l'Institut national de statistique et de la démographie (Ouagadougou),

(Octobre 2011)

Résumé

Cette communication met en évidence les déterminants du travail des enfants au Burkina Faso à partir des données de l'Enquête nationale sur le travail des enfants de 2006 (ENTE-BF) dans un contexte de crise économique. Elle va au-delà des définitions globalisantes pour orienter la réflexion sur une compréhension approfondie des activités des enfants en privilégiant une approche différenciée dans la recherche des déterminants. Tout en testant l'hypothèse économique du travail des enfants elle identifie les déterminants du travail des enfants à partir d'une régression logistique. De l'analyse économétrique il ressort que les enfants de sexe masculin âgés de 12 à 14 ans et vivant en milieu rural, de même que ceux appartenant aux ménages pauvres, sont plus susceptibles de travailler pendant de longues heures. Ils travaillent aussi pendant de longues heures lorsque le chef de ménage exerce une activité indépendante, est sans emploi ou n'est pas instruit.

Introduction

« Le travail des enfants est un phénomène ancien et une partie intégrante de l'organisation et de l'évolution socio-économique de toute société. C'est aussi un phénomène universel. Il existe au nord comme au sud, mais c'est surtout dans les régions du sud, où l'on compte les pays les plus pauvres de la planète, que le phénomène est le plus courant » (KOBIANE et al, 2005). Malgré son ancienneté et son universalité, ce phénomène a connu un regain d'intérêt au cours de ces dernières années pour plusieurs raisons, notamment :

- le développement des « pires formes » de travail à travers le monde et particulièrement dans les pays en développement ; en effet les « pires formes de travail des enfants » renvoient aux travaux qui de part leur nature et les circonstances dans lesquelles ils sont effectués, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant¹. Lorsqu'on en parle, l'image dominante est celle des enfants travaillant dans les conditions pénibles et insalubres dans des fabriques d'allumettes, de bracelets en verrerie, ou dans l'industrie du tapis en Inde (UNICEF, 1997), dans les mines de charbon en Colombie (KOBIANE, 2005) ou encore dans les ateliers du secteur informel des villes d'Afrique subsaharienne (PILON, 2006).
- le trafic des enfants : trafic sexuel (prostitution et pornographie) ; trafic dans l'activité industrielle ou agricole, comme celui des enfants en provenance du Mali ou du Burkina Faso vers les plantations de Côte d'Ivoire (International Labour Organisation ILO-IPEC, 2002).
- Le trafic des enfants dans les zones de conflit (ILO-IPEC, 2002).

Selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT, 2008), sur les 218 millions d'enfants travailleurs dans le monde, on dénombre 165 millions âgés de 5 à 14 ans. Ces enfants sont soumis à l'esclavage, à la séparation de leur famille et/ou abandonnés à leur propre sort dans les rues des grandes villes. Leur santé physique peut être mise en danger et leur bien-être social et intellectuel compromis par une alimentation et une scolarité inadéquates (OIT, 2008). En 2005 la proportion d'enfants travailleurs âgés de 5-14 ans dans quelques pays d'Afrique subsaharienne était de 54,5% au Mali; 51,1% au Burkina Faso; 49% au Burundi; 45,3% en Ouganda et 45,2% au Niger.²

Les résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) de 2003, indiquent que l'incidence du travail des enfants âgés de 5 à 14 ans est de 44,1% et que la participation des enfants au marché du travail serait indépendante du sexe : l'incidence

¹ Convention 182 de l'OIT, 1973

² <http://www2.ac-toulouse.fr/eco-belbeze-union/travnf01.htm>

du travail des filles est de 44,8%, contre 43,3% pour les garçons de 5 à 14 ans. La même étude montre que 98,5% des enfants travailleurs âgés de 5 à 14 ans ne sont pas scolarisés, soit 43,4% des enfants âgés de 5 à 14 ans. Cette proportion est estimée à 51,1% (Unicef, 2005), et à 37,7% selon les résultats de l'ENTE-BF de 2006. L'ampleur du phénomène n'est pas sans conséquence sur la santé et l'éducation des enfants. En effet, deux(2) enfants burkinabé sur cinq(5) en âge d'aller à l'école le sont effectivement et le taux d'achèvement du cycle primaire est l'un des plus faibles (40,7%)³ d'Afrique. En revanche les 3/5 des enfants de la même tranche âge sont occupés dans les activités de production augmentant ainsi leur exposition aux blessures ou aux maladies. Selon l'ENTE-BF de 2006, près d'un enfant sur trois a souffert d'une blessure ou d'une maladie au cours de cours de la semaine de référence. 26,2% des enfants qui ont travaillé uniquement au cours des sept derniers jours ont connu un cas de blessure tandis que cette proportion était de 31,8% chez leurs homologues qui travaillent et étudient. Pour atteindre les l'objectifs du millénaires pour le développement dans le domaine de l'éducation et la santé une des stratégies mise en place est de trouver une solution définitive au phénomène de travail des enfants.

Pour ce faire, il est utile de mieux connaître les déterminants du travail des enfants au Burkina Faso afin de définir les stratégies à mettre en place pour éradiquer le fléau. D'où l'intérêt d'une telle étude. Nous chercherons à investiguer plus spécifiquement l'importance relative de trois groupes de facteurs sur la propension au travail des enfants, à savoir les caractéristiques des ménages, des chefs de ménage et des enfants. Notre étude apporte une contribution nouvelle notamment au niveau de l'identification des déterminants du travail des enfants à partir de la dimension « travail à temps plein » et de la comparaison systématique des milieux (urbain et rural) et des régions de résidence.

Cette étude vise à guider l'orientation des politiques et des programmes de lutte contre le travail des enfants, en identifiant les facteurs qui déterminent le travail des enfants au Burkina Faso, tout en mettant en évidence les inégalités régionales du travail des enfants.

Revue de la littérature et cadre conceptuel

Approches théoriques existantes

Les déterminants du travail des enfants ont essentiellement été considérés dans le cadre des approches économiques par exemple par le modèle de BASU et VAN (1998), qualifié d'approche axée sur le bien-être du ménage, par la théorie du capital humain ou

³ Enquête Nationale sur la Travail des Enfants (2006)

approche axée sur le bien-être des enfants, et enfin par l'approche « genre ». Ainsi, le modèle de BASU et VAN, basée sur le modèle de décision unitaire ⁴ (BECKER, 1974), explique le travail des enfants à partir du niveau de vie des ménages. Il est fondé sur deux hypothèses fondamentales, soient : l'« axiome luxueux de pauvreté » et l'« axiome de substitution ». Le premier axiome se fonde sur un présupposé de comportement altruiste⁵ des parents, et postule que les ménages ne prennent la décision de mettre les enfants sur le marché du travail que si le revenu familial (hormis la contribution des enfants) descend en dessous du seuil de subsistance de la famille. Il découle de cette hypothèse que le travail des enfants est lié à la pauvreté, elle-même assimilée à l'insuffisance du revenu parental. L'objectif de BASU et VAN (1998) est d'établir que la pauvreté est le facteur déterminant du travail des enfants. Ils supposent que le loisir est un bien de luxe et que la décision d'offrir des loisirs dépend uniquement du revenu parental. Cet axiome a fait l'objet d'importantes études empiriques dont les résultats sont très controversés. Par exemple, RAY (2000) a démontré dans une étude comparative que cette hypothèse n'est pas vérifiée pour le Pérou alors qu'elle l'est pour le Pakistan. Selon les travaux de CANAGARAJAH et COULOMBES (1997) au Ghana, et de JENSEN et NIELSEN (1996) en Zambie, la pauvreté n'est pas un facteur significatif du travail des enfants.

L'« axiome de substitution » suppose quant à lui que « *du point de vue d'une entreprise, le travail des adultes et le travail des enfants sont substituables. Plus précisément, le travail des adultes peut être remplacé par le travail des enfants* » (BASU ET VAN, 1998).

Il convient cependant de ne pas confondre cette hypothèse de substitution entre le travail des adultes et celui des enfants sur le marché du travail avec une hypothèse de substitution au sein du ménage. Cette hypothèse stipule que lorsqu'un adulte ne peut travailler (chômage, maladie, etc.), un enfant prend sa place. Cette théorie présente quelques limites qu'il faudrait relever :

- Contrairement au postulat de l'axiome de luxe, la pauvreté n'est pas toujours un facteur explicatif du travail des enfants (RAY, 2000);
- Ce modèle ne fait aucune distinction de genre entre les enfants qui sont traités de façon homogène par les parents alors que BHALOTRA (2000) et HAMMOUDA

⁴ Selon le modèle de décision unitaire, seul le chef de famille décide de l'allocation du temps de l'enfant.

⁵ L'introduction de l'altruisme dans le modèle unitaire permet de prendre en compte l'aspect bienfaiteur du chef de ménage qui malgré sa décision d'envoyer les enfants au travail se soucie de leur bien-être.

(2005) montrent que le travail des enfants diffère selon le sexe de l'enfant et la nature de celui qui prend la décision.

La théorie du capital humain étudie l'arbitrage entre le travail des enfants et l'éducation. Cet arbitrage qui dans le cadre d'une dynamique de long terme prolonge l'analyse des effets sur les gains futurs des enfants en tant que travailleurs adultes. Plusieurs économistes considèrent l'éducation comme une alternative efficace contre le travail des enfants, et ceci pour deux raisons essentielles : l'éducation améliore la productivité du travail à l'âge adulte et elle permet l'amélioration de la performance économique. Ce phénomène a donc un double impact : l'un sur le bien-être futur des enfants en d'autres termes sur le bien-être futur du ménage de l'enfant à l'âge adulte, l'autre sur la croissance économique à long terme. Cette théorie élaborée par BECKER et SCHULTZ vers les années 1965 a été élargie à l'explication du travail des enfants par DIALLO (2001) et KOBIANE (2006). Reposant sur l'hypothèse centrale que l'éducation augmente la productivité de celui qui la reçoit, nous en déduisons qu'on peut considérer l'éducation comme un investissement dans l'homme. En tant que telle, l'éducation a un coût et un bénéfice. D'après cette théorie, l'éducation est plus en demande dans les sociétés où son rendement est plus élevé que son coût. Elle est moins en demande dans les sociétés et familles où l'éducation de l'enfant coûte plus qu'elle ne rapporte. Selon DIALLO (2001) et KOBIANE (2006), le travail des enfants est lié au faible rendement du système éducatif. En effet, les parents sont chargés d'assurer la survie et le développement de la famille. Pour cela, ils doivent arbitrer entre l'investissement des ressources disponibles dans le capital humain de leurs enfants et l'investissement dans le capital physique. Si l'éducation rapporte moins qu'elle ne coûte, l'investissement dans le capital physique des enfants l'emportera sur l'investissement dans le capital humain. Dans le cas contraire, les parents congédieront leur enfant de l'école, investiront dans le capital physique et utiliseront sans doute les enfants dans des activités productives. Il est cependant très difficile de se prononcer sur le rendement futur de l'éducation actuelle, car les perspectives d'emploi futures varient selon la conjoncture.

L'approche « genre » tente quant à elle d'expliquer la position qu'occupe la femme dans la société par les inégalités entre sexes et les rapports de genre qui en découlent. En effet, le niveau et la position inférieure de la femme dans le monde du travail s'expliquent par sa condition. Aussi, l'orientation des femmes dans les activités particulières s'expliquent par les rapports de sexe construits socialement et en faveur des hommes. ELSON (1982) a utilisé cette théorie pour expliquer le travail des enfants. Selon cet auteur tout comme pour les femmes, l'activité des enfants est liée à leur position dans la société : cette position construite

socialement en a fait des cadets sociaux. La position de l'enfant par rapport au travail doit être analysée comme la résultante d'une « *construction sociale d'une hiérarchie par âge ; d'un système de séniorité dans lequel les cadets, en tant que tels, ne peuvent atteindre un statut social plein* » (ELSON, 1982).

Synthèse des recherches empiriques

La pauvreté

Parmi les fondements économiques du travail des enfants, la pauvreté est de loin le facteur le plus récurrent dans la littérature. « *Elle est sans conteste la première de toutes les causes du travail des enfants* » (BRISSET, 2000), car c'est surtout dans les familles les plus pauvres que la contribution des enfants aux revenus du ménage est importante. C'est cette importance de la contribution des enfants à la survie des ménages et des familles qui révèle aussi la complexité des campagnes et programmes pour l'élimination du travail des enfants. Bien que le travail des enfants soit inacceptable, la plupart des pays les moins avancés ne peuvent pas se permettre d'y mettre immédiatement fin, car les familles dépendent en partie de l'argent gagné par les enfants. Si on ne propose pas des solutions de remplacement, les tentatives visant à mettre fin au travail des enfants ne font, en général, qu'aggraver la situation de ces derniers (UNICEF, 1997).

La pauvreté des ménages se conjugue souvent avec d'autres contraintes macroéconomiques pour aggraver la sous-scolarisation des enfants. Dans les pays pauvres, le marché financier est à l'état embryonnaire sinon inexistant et l'agriculture est demeurée toujours intensive en main-d'œuvre. L'existence de marchés financiers permettra aux ménages pauvres d'avoir accès aux crédits pour faire face aux chocs financiers. De ce fait, ces ménages ne se tourneront plus vers le travail des enfants pour faire face à leurs problèmes de liquidité. Par ailleurs, l'agriculture telle que pratiquée dans la plupart des petites exploitations a besoin d'une main-d'œuvre abondante. Pour ces raisons, les enfants sont très sollicités sur le marché du travail et ceci à cause de l'absence d'un salaire fixé par les règles internationales (SCHLEMMER. B, 1996).

Facteurs socioculturels du travail des enfants

Selon certains analystes, la décision d'envoyer un enfant sur le marché du travail est en partie une question de normes sociales. En effet, pour ERNY (1972) la participation de l'enfant aux activités productives contribue à son éducation et de son entrée progressive dans

le monde des adultes : l'enfant apprend aux côtés des adultes et les activités dans lesquelles il est impliqué sont fonction de son âge et de son sexe. Dans la société traditionnelle, travail et éducation constituent un seul et unique système (SALAZAR, 1998). Il s'agit là d'un des premiers fondements culturels du travail des enfants, c'est-à-dire sa fonction socialisante et éducative.

La fonction socialisante du travail intervient aussi dans les ménages urbains, lorsque les parents estiment que la mise au travail des enfants est instructive dans la mesure où elle leur permet d'apprécier « la valeur monétaire des choses » et l'effort requis pour les obtenir. La mise au travail des enfants est également présentée comme un moyen d'éloigner les déscolarisés du chemin de la délinquance (KOBIANE, 2006).

Les défaillances du système éducatif

La crise de l'éducation se traduit d'une part par une réelle dégradation des conditions de l'enseignement, de l'enseignement lui-même et d'autre part par la faiblesse des rendements internes. Ainsi d'après VIGNIKIN K(2003), KOBIANE (2006) et Diallo (2008), si le travail des enfants peut influencer leur scolarisation, l'école elle-même contribue parfois à les orienter vers le travail. En effet, le coût et la qualité de la scolarisation, la capacité à répondre aux attentes et aspirations des familles sont d'éventuelles raisons évoquées dans la littérature pour justifier ce propos. Comme le souligne l'UNICEF (1997) « *on sait que le travail empêche les enfants de fréquenter l'école, mais c'est souvent aussi la mauvaise qualité de l'enseignement qui les amène à commencer très jeunes à travailler. Toute amélioration en matière d'éducation qu'elle vienne du changement des écoles existantes, de l'adoption de méthodes pédagogiques souples et créatives, ou d'un ciblage spécifique des jeunes travailleurs aura un impact positif sur leur emploi* ».

Bouleversements familiaux et VIH-SIDA

La famille est l'institution sociale au sein de laquelle l'enfant reçoit son éducation et une protection ; elle constitue le premier espace de socialisation. La stabilité de la famille est donc fondamentale pour l'avenir de l'enfant. Pour GLIGBE et KOMI GRATIAS (2005) le travail des enfants est essentiellement citadin, et ses causes principales sont à retracer dans la croissance urbaine incontrôlée, la misère des foyers, l'hostilité des adultes, la démission de l'autorité parentale et la dislocation de la cellule familiale. Aujourd'hui, l'on assiste à l'émergence de nouvelles formes de familles suite à la crise économique des années 1990, de la salarisation des femmes et aussi en raison du VIH/Sida. Ces nouvelles formes incluent les

ménages monoparentaux et recomposés, les ménages dirigés par les enfants suite à la pandémie du VIH/Sida, et enfin les ménages dirigés par des personnes âgées. Dans ce contexte, la famille pourrait perdre certaines des fonctions qui étaient les siennes par le passé.

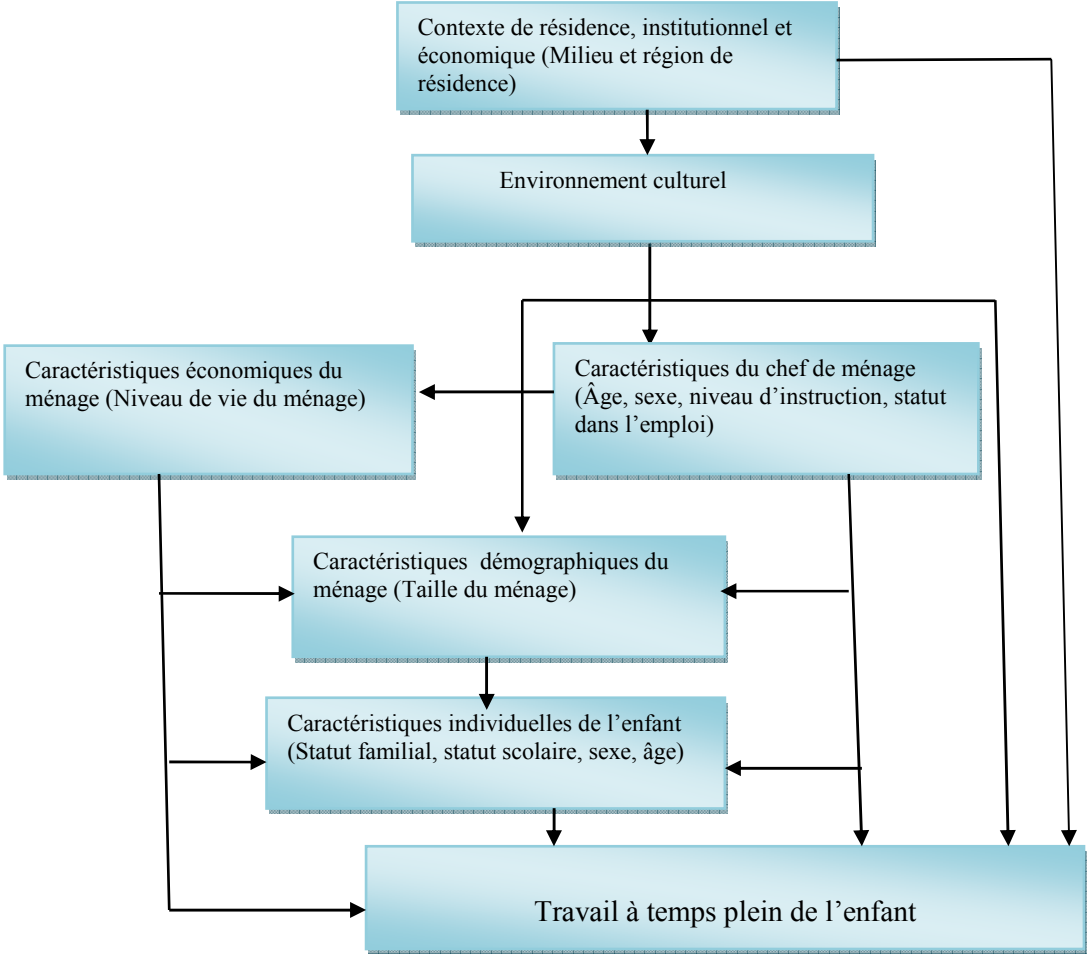
Plus de vingt ans après le début de l'épidémie, le Sida est devenu la maladie la plus dévastatrice au monde avec plus de 60 millions de personnes infectées depuis le début de l'épidémie (OMS, 2001). A ces personnes infectées s'ajoutent des millions d'enfants orphelin du Sida de part le monde et particulièrement en Afrique subsaharienne. La vulnérabilité potentielle de ces orphelins a attiré l'attention des scientifiques et des pouvoirs publics. Cependant, même dans les pays à faible prévalence du VIH/Sida, comme ceux du Sahel, la question du bien-être des orphelins reste d'actualité car les niveaux de mortalité demeurent élevés. Par ailleurs, dans le contexte général de paupérisation de l'Afrique subsaharienne, les solidarités familiales sont souvent aux prises avec de nombreuses contraintes sociales et économiques, rendant parfois difficile le soutien aux orphelins. La scolarisation des enfants devenus chefs de ménage dans les pays à forte prévalence de VIH/Sida est alors compromise et ils deviennent, potentiellement, des enfants travailleurs.

La littérature existante sur le travail des enfants est riche et variée. L'examen des différentes approches nous a permis de concevoir le cadre conceptuel adapté au cas spécifique du Burkina Faso.

Cadre conceptuel

Notre cadre conceptuel (figure 1), qui découle de l'examen des diverses approches présentes au sein de la littérature riche et variée existant sur le travail des enfants, vise à analyser les mécanismes du travail des enfants dans les pays en développement, et plus spécifiquement au Burkina Faso. Il comporte trois niveaux (contextuel, ménage et individuel) et suppose que le contexte socioéconomique et institutionnel du pays influence le travail des enfants au Burkina Faso. Ce dernier est en partie déterminé par les caractéristiques de l'enfant et par celles du chef de ménage, mais aussi par les caractéristiques du ménage. Enfin, le travail des enfants relève également de l'environnement culturel, dépendamment du contexte de résidence et du contexte économique.

Figure 1 : Schéma conceptuel pour l'analyse des déterminants du travail des enfants au Burkina Faso



Définition des concepts :

✓ *Travail à temps plein*

La variable « travail à temps plein » saisie par le nombre d'heure au travail par jour. Elle traduit la charge de travail journalier auquel les enfants sont confrontés. Ce concept est beaucoup plus restrictif comparativement au concept d'enfant économiquement actif. En prenant cette variable notre intention est d'aller au-delà des définitions globalisantes pour orienter la réflexion sur une compréhension approfondie des activités des enfants. Comme variable opérationnelle nous utiliserons l'« *exercice d'une activité rémunérée ou non, ménagère, champêtre, commerciale ou toutes autres activités similaire par l'enfant et dont le nombre d'heures par jour est supérieur à 8 heures* »⁶. Ces enfants appartiennent au groupe des enfants qui exercent un « travail dangereux ». En effet, nous entendons par « travail dangereux » toute activité qui physiquement, moralement et/ou socialement a une incidence sur la santé et l'éducation de ce dernier (OIT, 2006)⁷.

✓ *Contexte de résidence, institutionnel et économique*

Le contexte de résidence, institutionnel et économique couvre l'environnement physique et administratif, la situation économique, la nature et l'organisation de l'économie, les institutions et les lois existantes en matière de protection des enfants. La situation de l'emploi et de l'offre scolaire fait également partie de ce contexte. Le concept de résidence renvoie ici au *milieu de résidence et la région de résidence de l'enfant*.

✓ *Normes et valeurs culturelles*

L'environnement culturel désigne le cadre social susceptible d'orienter les comportements des parents à travers des normes, des valeurs et des pratiques culturelles. L'ethnie et la religion sont les principaux éléments qui véhiculent les normes du système socioculturel. Cependant, l'environnement culturel ne sera pas ici pris en compte dans l'analyse du travail des enfants en raison de l'absence de ces variables dans l'enquête utilisée.

Par contre, les caractéristiques économiques du ménage seront appréhendées par le *niveau de vie du ménage*, indicateur composite construit à partir des caractéristiques de

⁶ La journée de travail dure 8h dans l'administration publique au Burkina Faso. D'où notre choix d'utiliser le critère de 8h comme seuil du travail à temps plein exercé par les enfants.

⁷ Convention 182 de OIT sur les pires formes du travail des enfants

l'habitat et la possession de biens durables. Le niveau de vie du ménage (nantis ou pauvres) correspond à la capacité à subvenir à ses « besoins essentiels ».

Données et méthodes

Les questions de recherche sont explorées à partir de l'Enquête nationale sur le travail des enfants réalisée au Burkina Faso en 2006 (ENTE-BF) auprès d'un échantillon de 6 243 enfants⁸ âgés de 5 à 14 ans, dont 19,9% (1 208) ont déclaré avoir exercé une activité à temps plein au cours des sept derniers jours. Le travail à temps plein des enfants (intensité du travail) constitue la variable dépendante dichotomique de l'étude ; on considère qu'un enfant travaille à temps plein s'il a travaillé pendant au moins huit heures par jour durant la semaine de référence. Les variables explicatives sont celles qui reviennent fréquemment dans la littérature portant sur le travail des enfants, soient le sexe, l'âge, le statut scolaire et le statut familial de l'enfant ; la taille et le niveau de vie du ménage ; l'âge, le sexe, le niveau d'étude et le statut dans le travail du chef de ménage ; et au niveau contextuel la région et le milieu de résidence. La stratégie analytique consiste à vérifier l'hypothèse économique du travail des enfants à partir d'une régression logistique à l'aide de coefficients estimés sous la forme de rapports de chance. Compte tenu de la méthode d'analyse utilisée et de l'association observée d'une part entre le niveau d'étude du chef de ménage et son statut dans le travail, et d'autre part entre le statut familial de l'enfant et son statut scolaire, nous avons procédé à la construction d'une variable composite « statut du chef de ménage » prenant en compte les deux premières variables à partir de la méthode d'analyse en composante principale (ACP), et ce après avoir dichotomisé nos deux variables. Cette nouvelle variable a comme modalités « statut faible » « statut moyen » « statut élevé ». Pour ce qui est de la variable statut familial de l'enfant et son statut scolaire nous avons décidé de ne retenir que le statut familial de l'enfant parce que ce dernier détermine son statut scolaire. Une variable sera considérée comme un déterminant si elle est significative au seuil de 5%. De même pour une variable donnée un coefficient sera statistiquement différent de celui de la modalité de référence s'il l'est au seuil de 5%.

Il convient de relever quelques limites à notre recherche. Ainsi, alors qu'elle est essentiellement basée sur des données quantitatives, il serait intéressant de réexaminer le sujet en utilisant des données qualitatives afin de raffiner l'explication du travail des enfants. De

⁸ Aux fins de cette étude, le terme enfant englobe aussi les jeunes de 12 à 14 ans.

plus, une limite fondamentale à notre étude vient du fait que les données utilisées n'intègrent pas les enfants vivant dans les ménages collectifs ni ceux qui n'habitent pas dans des domiciles fixes, alors que ces derniers s'adonnent à des activités lucratives et que leur situation précaire ne doit pas être négligée. Enfin, mentionnons que le recours à des données transversales pose un problème au niveau des caractéristiques associées aux variables explicatives alors que les informations sur le travail des enfants peuvent être la résultante de processus ayant débuté à une date antérieure au moment de l'observation.

Résultats

Recherche des déterminants de l'exercice d'une activité à temps plein (voir tableau 1)

Toutes choses égales par ailleurs il ressort du modèle saturé (M10) que les variables qui déterminent le travail à temps plein chez les enfants de 5-14 ans au Burkina Faso sont le milieu de résidence et la région de résidence de l'enfant, le statut du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, le sexe et l'âge de l'enfant.

Effet des variables contextuelles

Le milieu de résidence a un effet significatif sur l'exercice d'une activité à temps plein par les enfants. En effet, les enfants urbains ont 24% moins de risque d'exercer une activité à temps plein par rapport aux ruraux. La pauvreté plus grande du milieu rural burkinabé et son manque d'infrastructure sociale de base sont favorables au développement du travail prolongé des enfants. La nature des activités dans lesquelles les enfants sont engagés constitue aussi un facteur déterminant, leur contribution aux travaux champêtres étant d'un apport considérable pour sortir le ménage de la pauvreté.

De plus, la région de résidence est significativement associée à l'exercice d'une activité à temps plein par les enfants. Ainsi, par rapport aux enfants qui résident dans la région du Grand-Ouest les enfants de la région du Grand-Centre ont 38% moins de risque d'exercer une activité à temps plein. En revanche ceux des régions du Grand-Nord, Grand-Sud et du Grand-Est présentent sensiblement les mêmes risques d'exercer une activité à temps plein que leurs camarades du Grand-Ouest. En effet, le Grand-Centre est habité en majorité par des ménages qui ont soit un niveau de vie moyen ou élevé⁹. Dans cette région les chefs de ménage

⁹ (ENTE-BF, 2006)

sont généralement instruits¹⁰ (51%)¹¹ et connaissent les avantages de l'école et les droits des enfants. Les activités prépondérantes sont généralement le travail de bureau (19,2%)¹², l'agriculture sur de petit espace et l'élevage familial. Sachant bien que la surface agricole et le nombre de tête de bétail possédés par le chef augmentent considérablement la charge de travail ou le temps passé au travail par les enfants, il n'est pas surprenant de constater que les enfants qui résident hors de la région du Grand-Centre passent beaucoup plus de temps au travail.

Effet des caractéristiques du chef de ménage

Le statut du chef de ménage a un effet significatif sur l'exercice d'une activité à temps plein par les enfants. En effet, les enfants qui résident dans les ménages dirigés par une personne à statut moyen ou élevé ont respectivement 18% et 32% moins de risque d'exercer une activité à temps plein. Le niveau d'éducation du chef de ménage est un des principaux facteurs de la participation intensive des enfants au travail : plus il est élevé, plus les enfants sont épargnés du travail et particulièrement du travail intensif. Des chefs de ménage bien éduqués ont la possibilité d'offrir un environnement favorable à l'investissement dans le capital humain de la progéniture. Ils ont également un meilleur accès aux marchés financiers.

Les enfants auraient moins de risque d'exercer une activité à temps plein lorsque celui qui dirige le ménage travaille dans le secteur formel. Ce résultat est confirmé par beaucoup d'autre études dont celles de DUMAS et LAMBERT (2006), DIALLO (2001 et 2008), HAMMOUDA (2005) et par les résultats de l'Enquête prioritaire-Burkina Faso (2003).

Effet du niveau de vie du ménage

Tel qu'attendu, l'exercice d'une activité à temps plein par les enfants est une fonction décroissante du niveau de vie du ménage. En effet, les enfants issus des ménages de niveaux de vie moyen et élevé ont 15% et 36% respectivement moins de risque d'exercer une activité à temps plein. À mesure que le niveau de vie du ménage augmente, l'apport des enfants n'est plus capital à la survie du ménage qui cherche plutôt à garantir son bien-être futur à travers la scolarisation. En revanche dans les ménages à niveau de vie faible, dont les ressources principales proviennent de l'agriculture, de l'élevage ou du secteur informel, le chef de ménage est plus susceptible de mobiliser ces enfants et à les occuper pendant de longues

¹⁰ C'est au sens de : a fréquenté l'école

¹¹ (ENTE-BF, 2006)

¹² (ENTE-BF, 2006)

heures. Une étude réalisée par Lachaud (2003) sur la pauvreté et l'inégalité au Burkina Faso a démontré que les agriculteurs vivriers et les agriculteurs de rente constituent les groupes socio-économiques dont la situation en termes monétaires est la plus précaire.

La pauvreté apparaît ainsi comme un facteur explicatif important du travail à temps plein des enfants. Autrement dit, la pauvreté est une contrainte majeure à surmonter pour l'abolition du travail des enfants. L'impact négatif de la pauvreté sur l'offre du travail des enfants est confirmé dans de nombreuses études dans les pays en développement (BLUNCH et VERNER, 2000 ; DIALLO, 2001,2008; LACHAUD, 2004).

Effet des caractéristiques de l'enfant

L'âge et le sexe de l'enfant ont des effets significatifs sur l'exercice d'une activité à temps plein. Ainsi, les enfants de sexe féminin ont 20% moins de risque de travailler à temps plein. En effet, les parents ont besoin des jeunes filles pour des tâches domestiques, tandis que les garçons sont sollicités dans des travaux champêtres.

Par rapport aux enfants de 5-8 ans ceux âgés de 9-11 ans et 12-14 ans ont respectivement 1,42 et 1,77 fois plus de risque d'exercer une activité à temps plein. Au Burkina Faso les travaux effectués par les enfants sont généralement des tâches manuelles et physiques, ce qui explique en partie que plus l'enfant prend de l'âge plus il est apte à travailler pendant de longues heures.

Mécanismes d'action de certains facteurs

Toutes choses égales par ailleurs le contexte de résidence a un effet direct et indirect sur le travail à temps plein. Lorsqu'on contrôle l'effet des variables contextuelles par celles des variables liées au ménage et particulièrement par le « niveau de vie du ménage », on remarque que l'effet significatif du milieu de résidence passe de 1% (M5) à 5% (M6) tandis que l'effet significatif de la région augmente de 5% (M5) à 1% (M6). Le niveau de vie du ménage médiatise l'effet du milieu de résidence sur le travail à temps plein exercé par les enfants. Il inhibe par contre l'effet de la région de résidence, ainsi que l'effet du sexe et de l'âge du chef de ménage. S'agissant des variables liées au chef de ménage, nous constatons que l'effet de son sexe et de son âge était plutôt dû à son statut (instruction, situation de travail). Enfin, le niveau de vie du ménage, le sexe et l'âge de l'enfant ont des effets directs sur l'exercice d'une activité à temps plein par l'enfant.

Tableau 1: Rapports de cotes de l'exercice d'une activité à temps plein par les enfants selon les différentes variables d'analyse (ENTE-BF, 2006)

| Variables modalités | Rapport de chance e ^b | | | | | | | | | |
|---|----------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| | M ₁ | M ₂ | M ₃ | M ₄ | M ₅ | M ₆ | M ₇ | M ₈ | M ₉ | M ₁₀ |
| Variables contextuelles | | | | | | | | | | |
| Milieu de résidence | *** | *** | *** | *** | *** | ** | ** | * | * | ** |
| Urbain | 0,529*** | 0,524*** | 0,536*** | 0,540*** | 0,626*** | 0,774** | 0,776** | 0,790* | 0,793* | 0,766** |
| Rural | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf |
| Région de résidence | | | | | | | | | | |
| Grand-Centre | | 0,694*** | 0,692*** | 0,686*** | 0,674*** | 0,647*** | 0,649*** | 0,639*** | 0,637*** | 0,627*** |
| Grand-Nord | | 0,864 | 0,867 | 0,872 | 0,903 | 0,888 | 0,892 | 0,902 | 0,903 | 0,918 |
| Grand- Sud | | 0,982 | 0,983 | 0,981 | 0,939 | 0,917 | 0,920 | 0,919 | 0,913 | 0,935 |
| Grand-Ouest | | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf |
| Grand-Est | | 0,868 | 0,874 | 0,887 | 0,832* | 0,793** | 0,797** | 0,789 | 0,793** | 0,809* |
| Caractéristiques liées au chef de ménage | | | | | | | | | | |
| Sexe du CM | | | * | * | * | * | * | * | * | * |
| Masculin | | | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf |
| Féminin | | | 0,804* | 0,810* | 0,828 | 0,808* | 0,824 | 0,864 | 0,872 | 0,859 |
| Age du CM | | | | ** | * | ** | * | ** | ** | |
| 15-34 ans | | | | 0,764** | 0,761** | 0,750** | 0,757** | 0,736** | 0,737** | 0,812* |
| 35-64 ans | | | | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf |
| 65 ans et plus | | | | 0,988 | 1,002 | 0,982 | 0,988 | 1,018 | 1,020 | 0,984 |
| Statut du CM | | | | | *** | *** | *** | *** | *** | *** |
| Faible | | | | | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf | Réf |
| Moyen | | | | | 0,786*** | 0,811*** | 0,812*** | 0,821** | 0,820** | 0,823** |
| Elevé | | | | | 0,643*** | 0,681*** | 0,682*** | 0,693*** | 0,689*** | 0,685*** |

| Variables liées au ménage | | | | | | | | | | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--|--|
| Niveau de vie du ménage | | | | | | | | | | | | |
| Faible | | | | | | | | | | | | |
| Moyen | | | | | | | | | | | | |
| Elevé | | | | | | | | | | | | |
| Taille du ménage | | | | | | | | | | | | |
| 1-4 personnes | | | | | | | | | | | | |
| 5-7 personnes | | | | | | | | | | | | |
| 8-10 personnes | | | | | | | | | | | | |
| 11 et plus | | | | | | | | | | | | |
| Caractéristiques liées à l'enfant | | | | | | | | | | | | |
| Statut familial de l'enfant | | | | | | | | | | | | |
| Enfant du CM | | | | | | | | | | | | |
| Enfants d'autres parents du CM | | | | | | | | | | | | |
| Aucun | | | | | | | | | | | | |
| Sexe de l'enfant | | | | | | | | | | | | |
| Masculin | | | | | | | | | | | | |
| Féminin | | | | | | | | | | | | |
| Age de l'enfant | | | | | | | | | | | | |
| 5-8 ans | | | | | | | | | | | | |
| 9-11 ans | | | | | | | | | | | | |
| 12-14 ans | | | | | | | | | | | | |
| KHI-DEUX | 49,87*** | 62,96*** | 66,27*** | 72,85*** | 97,61*** | 121,04*** | 126,05*** | 128,38*** | 139,29*** | 189,34*** | | |
| Pseudo-R ² (%) | 1,3 | 1,6 | 1,7 | 1,9 | 2,7 | 3,3 | 3,5 | 3,6 | 3,9 | 5,2 | | |

*** significatif au seuil de 1% ; ** significatif au seuil de 5% ; * significatif au seuil de 10% ; Réf : modalité de référence.

Source : Traitement des données de l'Enquête nationale sur travail des enfants (ENTE-BF, 2006)

Classification des déterminants selon leur contribution à l'explication du travail des enfants

L'âge de l'enfant est donc la principale variable qui contribue à l'explication du travail à temps plein par les enfants (26,03%). Elle est suivie du niveau de vie du ménage, qui explique 12,4% du travail à temps plein. La région de résidence, le sexe de l'enfant, le milieu de résidence et le statut du chef de ménage contribuent respectivement à 9,6%, 5,3%, 2,4% et 2.2%. Ces variables occupent respectivement dans le classement le troisième, quatrième, cinquième et sixième rang.

Tableau 2: Rang des variables et contribution à l'explication de l'exercice d'une activité à temps plein par les enfants

| FACTEURS | Khi-deux du modèle saturé | Khi-deux sans la variable | Contribution (%) | Rang |
|--------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Age de l'enfant | 188,34 | 139,30 | 26,03 | 1 ^{er} |
| Niveau de vie du ménage | 188,34 | 165,05 | 12,37 | 2 ^e |
| Région de résidence | 188,34 | 170,33 | 9,56 | 3 ^e |
| Sexe de l'enfant | 188,34 | 178,35 | 5,30 | 4 ^e |
| Milieu de résidence | 188,34 | 183,84 | 2,39 | 5 ^e |
| Statut du chef de ménage | 188,34 | 184,27 | 2,16 | 6 ^e |

Source : Traitement des données de l'Enquête nationale sur travail des enfants (ENTE-BF, 2006)

Conclusion et recommandations

Le travail des enfants, quoique considéré comme « une forme de socialisation », revêt un caractère préoccupant au Burkina Faso. Trois enfants âgés de 5-14 ans sur dix sont économiquement actifs, indifféremment du sexe. Ces enfants travailleurs sont amenés, à l'instar des activités domestiques auxquels ils sont astreints, à travailler durant de longues heures. L'analyse économétrique révèle que:

- c'est en milieu rural que les enfants travaillent pendant de longues heures ;
- les ménages pauvres sont ceux qui sollicitent le plus l'apport physique de leur enfant et les font travailler pendant de longues heures ;
- les ménages de grande taille sont ceux qui sollicitent le plus la contribution des enfants au revenu du ménage ;

- les chefs de ménage moins instruits, exerçant une activité indépendante ou n'exerçant aucune activité sont ceux qui font travailler les enfants pendant de longues heures ;
- si les garçons sont plus exposés à exercer une activité pendant de longues heures, il en est de même pour les enfants plus âgés (12-14 ans).

Il découle des résultats de l'étude que la lutte contre le travail des enfants devrait orienter vers :

- l'intensification de la sensibilisation des populations, avec un accent particulier sur le milieu rural, les régions du Grand-Sud, Grand-Nord, Grand-Est, Grand-Ouest, quant aux dangers encourus par les enfants travailleurs parfois exposés à des formes extrêmement « pénibles » de travail ;
- le faible niveau de vie des ménages constituant un des principaux facteurs explicatifs du travail des enfants, il est important de tenir davantage compte de la lutte contre le travail des enfants dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) ;
- du fait des conséquences négatives du travail des enfants sur leur scolarisation et leur santé, il importe de renforcer les actions de protection et de récupération des enfants travailleurs.

Références bibliographiques

Basu K and Van, (1998), « The Economic of Child Labour », American Economic Review, Vol.88 (3), pp. 412-427.

Becker Gary, Schultz, (1965), "A theory of the allocation of time", The Economic Journal N° 299.

Becker.G, (1974), «A Theory of Social Interaction», Journal of Political Economy, 1974,Vol 84, N°6.

Bhalotra S, (2000), «Is Child labour Necessary? » Working Paper, University of Cambridge, UK, www.emeraldinsight.com/Insight/ViewContentServlet (consulté le 12 Aril 2009).

Blunch N-H, Verner. D, (2000), « Revisiting the link between poverty and child labor: the ghanaian experience» p.21.

Brisset C, (2000), Le travail des enfants, Problèmes politiques et sociaux, n° 839, 26 mai 2000, La Documentation française.

Burkina Faso/ Institut national de la statistique et de la démographie, 1996, Recensement général de la population et de l'habitat, Ouagadougou 374p.

Burkina Faso/ Institut national de la statistique et de la démographie, 2003, La pauvreté en 2003, (résumé), Ouagadougou, 34 p.

Burkina Faso/ Institut national de la statistique et de la démographie, 2003, Enquête Burkinabé sur les conditions de vie des ménage, Ouagadougou 60p.

Burkina Faso/ Institut national de la statistique et de la démographie, 2008, Enquête nationale sur le travail des enfants 2006, Ouagadougou 133p.

Canagarajah, S., Coulombe, H, (1997), Child Labor and Schooling in Ghana, Washington, Policy Research Working Paper 1844, World Bank.

Diallo. Y,(2001), les déterminants du travail des enfants en côte d'ivoire, centre d'économie du développement Université Montesquieu-Bordeaux IV – France, 17p.

Diallo. Y,(2008), Les activités des enfants en Afrique subsaharienne: les enseignements des enquêtes sur le travail des enfants en Afrique de l'Ouest, Understanding Children's Work,, An Inter-Agency Research Cooperation Projet, University of Rome « TorVerata » Faculty of Economics V. Columbia 2, 39p.

Dumas C, Lambert S, (2006), Trajectoire de scolarisation et travail des enfants au Sénégal, Crest et Lea-INRA. Crest-LMI, 15, bd Gabriel Péri, 92245 Malakoff Cedex, France, 65p.

Erny P, (1972), L'enfant et son milieu en Afrique noire. Essai sur l'éducation traditionnelle. Payot, Paris, 310p.

Elson. D, (1982), « Differentiation of children's labour in the capitalist labour market », in *Developpement and change*, vol.13, pp.479-497.

Gligbe, Komi Gratiass, (2005), Des enfants laissés-pour compte aux enfants qui comptent ? Analyse des difficultés de réinsertion sociale des "enfants de la rue" à Lomé, Université Laval, Canada, 18p.

Hammouda N.E, (2005), « L'estimation du volume et des déterminants du travail des enfants en Algérie » in *CREAD Algérie* 18p.

Ilo-Ipec, (2002), *Combat, The Trafficking of Children*, 6p.

Jensen. P and Nielsen H.S, (1996), « Child Labour or School Attendance? Evidence from Zambia », Centre for Labour Market and Social Research, University of Aarhus and Aarhus School of Business, Working Paper 96-14, Dec 1996, Denmark.

Kobiane J.-F, CALVES A.E. et MARCOUX R, (2005), « Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso » .*Comparative education review*, vol.49, N°4, pp.468-489.

Kobiane J.-F, (2006), « Ecole et travail des enfants dans les pays du sud : situation actuelle et perspectives », pp 185-204, in PILON M., *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, les PARIS V collections du CEPED, groupe d'intérêt scientifique INED- IRD-PARIS I- PARIS V- PARIS X, France, 246p.

Lachaud J.-P, (2003), *Pauvreté et inégalité au Burkina Faso : Profil et dynamique*, Ouagadougou, septembre 2003.

Lachaud J.-P, (2004), *Le travail des enfants et pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso*, Document de travail, CED, Université de Montesquieu Bordeaux IV.

Ministère de l'Economie et du Développement (MEDEV)/Burkina Faso, 2004, Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Ouagadougou, 139p.

OIT, (2006), La fin du travail des enfants: Un objectif à notre portée. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux Principes et droits fondamentaux au travail. Genève, 2006. Disponible sur: www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=2421. (Consulté le 10 mai 2011).

OMS, (2001), Le point sur l'épidémie de Sida (programme conjoint des Nations unies sur le VIH/Sida), ONUSIDA/01.75F-WHO/CDS/NCS/2001.2, 2001, 29 p.

PNUD, (1998), Rapport mondial sur le développement humain, , Economica, Paris, in www.undp.org; (Consulté le mai 2011).

Ray R, (2000), "Child Labour, Child Schooling, and Their Interaction with Adult labour: Empirical Evidence for Peru and Pakistan," The World Bank Economic Review, Vol 14, N°2, pp 347-367.

Salazar, M.C, (1998), «Child Work and Education in Latin America», dans M.C. Salazar et W.A. Glasinovich (directeurs de publication): Child Work and Education. Five case studies from Latin America (Florence, UNICEF), pp. 1-19.

Schlemmer B, (1996), L'enfant exploité: oppression, mise au travail, prolétarisation, Paris, Karthala, ORSTOM, 522 p.

UNICEF, (1997), la situation des enfants dans le monde 1997. New York, 116p.

Vignikin K, (2003), Travail et scolarisation des enfants : deux modes de socialisation complémentaires ou conflictuels? Séminaire Travail et scolarisation des enfants en Afrique: états des connaissances et perceptives, Cotonou 3 – 5 novembre 2003, 16p.